



## TERMES DE REFERENCE

Structure	UNFPA/ONFP
Sujet de la consultation	<p><b>Budgétisation du panier en Santé maternelle et néonatale.</b></p> <p>Le droit à la santé est reconnu par la Constitution tunisienne dans son article 38 et par plusieurs instruments juridiques internationaux ratifiés par la Tunisie. Malgré d'importants acquis en matière de santé (y compris de santé sexuelle et de reproduction) réalisés depuis l'indépendance, une partie importante de la population rencontre des difficultés d'accès à des soins de qualité et ne jouit pas concrètement du droit à la santé.</p> <p>Dans le cadre du programme conjoint en Santé Maternelle et Néonatale (SMNN) 2015-2019, en 2017, l'ONFP a lancé une consultation visant l'identification des options de panier nécessaires de SMNN. En effet, Pour mieux répondre à ces enjeux et ces défis qui mettent en péril les acquis enregistrés, la révision des services fournis et l'élaboration d'un panier de soins nécessaire de santé maternelle et néonatale (PSNSMNN) a été entreprise dans le cadre du programme conjoint en SMNN 2015-2019 du ministère de la santé et l'UNFPA.</p> <p>Elle vise, spécifiquement et en application du droit constitutionnel des mères et du nouveau-né à la santé à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer davantage la dimension promotion de leur santé et leur bien être dans les programmes de SMNN,</li> <li>- Optimiser les pratiques cliniques et institutionnelles des services périnataux et néonataux fournis</li> <li>- Garantir la continuité et la qualité de la prise en charge.</li> </ul> <p>Elle vise également à répondre de manière consensuelle au souci d'amélioration des techniques médicales ainsi qu'à celui d'adaptation et d'innovation de l'offre de soins au contexte social caractérisé actuellement en Tunisie par une plus grande expression des attentes et des besoins aussi bien des populations cibles que des professionnels de santé.</p> <p>Ce document a été élaboré suite à une consultation participative regroupant les différents intervenants centraux et régionaux des différents secteurs (santé, ONG, sociétés savantes, affaires sociales, CNAM,...) et centrée sur la mère et le nouveau-né, couvrant les phases de préconception, conception, pré-natalité, postpartum et la prise en charge du nouveau-né jusqu'au 40ème jour.</p> <p>Dans le cadre des efforts de plaidoyer en vue de son adoption, l'ONFP avec l'appui de l'UNFPA, compte en 2018 continuer ce processus en procédant à la budgétisation de ce panier.</p> <p>Cet exercice permettra aux décideurs de mieux appréhender le bénéfice d'investir dans la révision de ce panier nécessaire et l'effet qu'il pourrait engendrer en matière de réponse aux besoins et attentes de la population et des professionnels de santé.</p> <p>A cet effet, dans le cadre du partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et l'ONFP, pour la mise en œuvre du plan de travail 2018, un(e) consultant(e) sera recruté(e) pour budgétiser ce panier nécessaire.</p>



<p>Livrables (en version électronique et papier)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une note méthodologique pour la conduite de la consultation</li> <li>• Rapports des ateliers de réflexion</li> <li>• document du panier nécessaire en SMNN budgétisé</li> </ul>
<p>Responsabilités</p>	<p>En étroite collaboration avec le comité technique en charge du suivi de la réalisation de cette mission (ONFP/UNFPA, DSSB, le/a consultant(e) est amené(e) à :</p> <p>Présenter une note méthodologique sur le processus de mise en œuvre de cette consultation.</p> <p>Assurer une revue documentaire sur l'état des lieux des services fournis en SMNN en Tunisie ; avec une analyse de la revue documentaire nationale et internationale.</p> <p>Organiser des séances de travail avec les représentants de structures gouvernementales, non gouvernementales et du secteur privé.</p> <p>Développer un document estimant le coût du panier</p> <p>Faciliter un atelier pour présenter et valider le document sur la budgétisation du panier nécessaire en SMNN.</p> <p>Tenir compte des commentaires et suggestions émanant de cet atelier dans la version finale du document.</p> <p>Remettre 02 exemplaires du document en version soft et hard à l'ONFP.</p>
<p>Conditions du contrat</p>	<p>La mission durera 30 jours de travail effectif étalés sur 3 mois, à compter de la date de la signature du contrat.</p>
<p>Lieu</p>	<p>Tunis</p>
<p>Suivi</p>	<p>La mission sera supervisée par l'UNFPA et l'ONFP</p>
<p>Qualifications / Expérience</p>	<p>En plus d'une formation supérieure en sciences humaines, sociale, économique, juridique et/ou médicale, il est souhaitable que le/a consultant(e) ait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience avérée en matière d'économie de santé</li> <li>- Capacité de recherche documentaire pour l'identification des coûts unitaires et capacités d'actualisation.</li> </ul> <p><b>Connaissances particulières :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une bonne connaissance de la problématique de la santé y compris de la SMNN</li> <li>- Une bonne connaissance du système de la santé et de ses défis</li> <li>- Une connaissance des problématiques liées à la CNAM</li> <li>- Une expérience dans l'animation des ateliers</li> <li>- Le développement de consultations antérieures dans ce domaine serait un atout</li> <li>- Une expérience dans l'animation des ateliers</li> <li>- le développement de consultations antérieures dans ce domaine serait un atout</li> </ul>